

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,  
le dix-huit février,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 12 février 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 3

Excusés non représentés : 4

Absents : 0

Votants : 27

**PRESENTS** : M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. MOLLE : Pouvoir donné à Mme PRADIER  
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE  
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

**EXCUSES :**

Mme ADJERIOU  
M. BLANCHARD  
Mme TARERAT  
Mme REYNAUD

n° 20250218\_D\_011

**Commission :**  
**Bâtiments – Voiries -**  
**SIG**

**Objet : Infogérance  
du système  
informatique de la  
Communauté de  
Communes Loire  
Semène : Avenant  
n°3 au marché**

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Bâtiments – Voiries - SIG propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver l'avenant n°3 au marché infogérance du système informatique de la Communauté de Communes Loire Semène.

Détail de l'avenant :

Montant du marché :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	38 780,00 €
- Montant TTC :	46 536,00 €

Détail de l'avenant proposé (cout annuel HT):

- Mise en place des sauvegardes de la messagerie Microsoft 365	4 032,00 €
- Ajout Licence Veeam de sauvegarde des Machines Virtuelles du serveur	996,00 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	+ 5 028,00 €
- Montant TTC :	+ 6 033,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant :	+ 12.97 %

Montant du marché après avenant :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	43 808,00 €
- Montant TTC :	52 569,60 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218\_D\_011-DE  
Reçu le 25/02/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°3 (+ 5 028,00 € HT) au marché infogérance du système informatique de la Communauté de Communes Loire Semène,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les  
jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures


Le Secrétaire de séance

François MARCEAU



Le Président,

Frédéric GIRODET



**AR Prefecture**

043-244301131-20250218-20250218\_D\_011-DE  
Reçu le 25/02/2025